

DEMANDE DE DÉROGATION POUR LE TRANSPORT DE SPÉCIMENS D'ESPÈCES ANIMALES PROTÉGÉES

Titre I du livre IV du code de l'environnement

Arrêté du 19 février 2007 fixant les conditions de demande et d'instruction des dérogations
définies au 4° de l'article L. 411-2 du code de l'environnement portant sur des espèces de faune et de flore sauvages protégées

A. VOTRE IDENTITÉ	
Nom et Prénom :	..Directeur général de l'Office Français de la Biodiversité -OFB- (M. Olivier THIBAUT).....
ou Dénomination (pour les personnes morales) :	..OFFICE FRANÇAIS DE LA BIODIVERSITÉ (OFB).....
Nom et Prénom du mandataire (le cas échéant) :	..Loïc OBLED (DGD-PCE de l'OFB).....
Adresse :	N° ..12..... Rue ..Cr. Louis Lumière.....
	Commune ..VINCENNES..... Code postal ..94300.....
Nature des activités :	Connaissance, préservation, gestion et restauration de la biodiversité, y compris surveillance et contrôle des atteintes à l'eau et la biodiversité
Qualification :	Néant.....

B. QUELS SONT LES SPÉCIMENS CONCERNÉS PAR LE TRANSPORT			
Nom scientifique Nom commun	Quantité	Description (1)	Origine(2) (3)
B1 Toutes les espèces de vertébrés des classes Mammifères, Oiseaux, Reptiles, Amphibiens et Poissons présentes sur le territoire national	Cf. 3.2	Tout ou partie de spécimens vivants ou morts. Tous sexes, stades de développement et classes d'âge confondus	Spécimens vivants ou morts collectés en nature, ou échantillons collectés en nature. Dans le cadre des opérations d'inventaire, de suivis scientifiques, de formations pédagogiques réalisées par l'OFB. Cf. 1 & 2, 4, 6
B2 Toutes les espèces de Crustacés présentes sur territoire national	Cf. 3.2	Tout ou partie de spécimens vivants ou morts. Tous sexes, stades de développement et classes d'âge confondus	Spécimens vivants ou morts collectés en nature, ou échantillons collectés en nature. Dans le cadre des opérations d'inventaire, de suivis scientifiques, de formations pédagogiques réalisées par l'OFB. Cf. 1 & 2, 4, 6
B3 Toutes les espèces de Mollusques présentes sur territoire national	Cf. 3.2	Tout ou partie de spécimens vivants ou morts. Tous sexes, stades de développement et classes d'âge confondus	Spécimens vivants ou morts collectés en nature, ou échantillons collectés en nature. Dans le cadre des opérations d'inventaire, de suivis scientifiques, de formations pédagogiques réalisées par l'OFB. Cf. 1 & 2, 4, 6
B4 Toutes les espèces d'insectes présentes sur le territoire national	Cf. 3.2	Tout ou partie de spécimens vivants ou morts. Tous sexes, stades de développement et classes d'âge confondus	Spécimens vivants ou morts collectés en nature, ou échantillons collectés en nature. Dans le cadre des opérations d'inventaire, de suivis scientifiques, de formations pédagogiques réalisées par l'OFB. Cf. 1 & 2, 4, 6
B5			

(1) sexe, signes particuliers des spécimens

(2) préciser capture dans la nature, naissance en captivité...

(3) joindre les documents justificatifs de l'origine

C. QUELLE EST LA FINALITÉ DU TRANSPORT
Préciser les motifs du transport :Transport et détention temporaire de tout ou partie de spécimens; à des fins de marquage; de soins; d'analyses; d'identification;d'archivage dans des collections ou de destruction..... ..Cf. 4.6 de la note d'accompagnement..... Suite sur papier libre

D. QUELLES SONT LES CONDITIONS DE RÉALISATION DU TRANSPORT *	
D1. QUEL EST LE LIEU DE DEPART	
Nom et Prénom :	..Directeur général de l'Office Français de la Biodiversité -OFB- (M. Olivier THIBAUT).....
ou Dénomination (pour les personnes morales) :	..OFFICE FRANÇAIS DE LA BIODIVERSITÉ (OFB).....
Nom et Prénom du mandataire (le cas échéant) :	..Loïc OBLED (DGD-PCE de l'OFB).....
Adresse :	N° ..12..... Rue ..Cr. Louis Lumières.....
	Commune ..VINCENNES..... Code postal ..94300.....
Elevage d'agrément ☐	La totalité du territoire de la France hexagonale, les DRÔM et les PTOM et sur laquelle des cas de mortalité/morbidité peuvent être observés.
Etablissement : d'élevage ☐	de présentation au public ☐
Autorisation préfectorale de détention ☐	d'ouverture ☐ en date du :
Titulaire du certificat de capacité pour l'entretien des animaux :	
Nom et Prénoms :	

D2. QUEL EST LE LIEU DE DESTINATION

Nom et Prénom :

ou Dénomination (pour les personnes morales) : ~~Vétérinaire ou scientifique~~ Zone de manipulation des spécimens vivants - Laboratoires d'analyse
~~Centre de soins~~
~~Equarrissage~~
~~Archives/~~
~~Collections~~

Nom et Prénom du mandataire (le cas échéant) :

Adresse : N° Rue

Commune ~~La totalité du territoire de la France hexagonale, les DROM~~ Code postal
et les PTOM. Cf. 3.3

Elevage d'agrément ☐

Etablissement : d'élevage ☐, de présentation au public ☐, de transit et de vente ☐

Autorisation préfectorale de détention ☐, d'ouverture ☐ en date du :

Titulaire du certificat de capacité pour l'entretien des animaux :

Nom et Prénoms :

Précisez les conditions d'hébergement des animaux dans le lieu de destination :

Choix du lieu de destination arbitré par les agents de l'OFB et ses partenaires, en fonction des contraintes liées aux missions
poursuivies et l'état des spécimens (vivants ou morts, tout ou partie, ... Cf. 4.1 à 4.8). En conformité avec la bien traitance animal, les
prescriptions sanitaires réglementaires et les prescriptions de biosécurité. Cf. 4.6.

Suite sur papier libre

D3. QUELS SONT LE MODE ET LES CONDITIONS DU TRANSPORT *

Durée prévue du transport : ~~Adaptée aux contingences de la mission et la plus brève possible.~~

Véhicule automobile ou camion ☒, Train ☒, Avion ☒, Bateau ☒

Mode de contention des animaux dans le véhicule : Précisez le moyen, les dimensions des contenants, le type de
parois, les conditions de température, etc... :

Les modalités de transport se font en application du règlement (CE) n° 1/2005. Les moyens de transport/d'acheminement ainsi que les contenants sont
adaptés au type (spécimens entiers vivants ou morts, tissus, ...) et dimensions du spécimen/matériel transporté. Pour les spécimens vivants, les moyens
mobilisés sont conformes aux conditions essentielles de bien-être des animaux. Pour les spécimens morts, les moyens mobilisés sont conformes aux
prescriptions sanitaires et suivent les bonnes pratiques de la collecte de cadavres de la faune sauvage mises en œuvre dans le cadre des programmes
d'épidémiologie et de toxicovigilance pilotés par l'OFB (SAGIR, SMAC, Réseaux de suivi des échouages). Cf. 4.6.

Suite sur papier libre

D4. QUELLE EST LA PERIODE OU LA DATE DU TRANSPORT

Préciser la période : ~~6 ans. Cf. 3.3~~

ou la date : A toute période de l'année. Cf. 4

D5. QUELLE EST LA QUALIFICATION DES PERSONNES CHARGÉES DU TRANSPORT*

Formation initiale en biologie animale ☒ Préciser : ~~Cf. 6~~

Formation continue en biologie animale ☒ Préciser : Cf. 6

Formations spécifiques délivrées aux opérateurs; y compris

Autre formation ☒ Préciser : formation Utilisation d'Animaux de la Faune Sauvage Non-
Hébergée à des Fins Scientifiques. Cf. 6 et Annexe 3

* cocher les cases correspondantes

Par subdélégation de la signature du Directeur Général
par le Directeur Général Délégué

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux
fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce
formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données
auprès des services préfectoraux.

Fait à VINCENNES

le 29/03/2024

Votre signature

Michel SALAS

Directeur de la Recherche et de l'Appui Scientifique
(DRAS)